

Argumentation et Analyse du Discours

1 (2008)

L'analyse du discours au prisme de l'argumentation

Dominique Maingueneau

Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008, Consulté le 01 décembre 2015. URL : <http://aad.revues.org/351> ; DOI : 10.4000/aad.351

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/351>

Document généré automatiquement le 01 décembre 2015.

Tous droits réservés

Dominique Maingueneau

Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels

- 1 Le développement, depuis les années 1990, d'une « analyse du discours littéraire » qui s'assume comme telle ne va pas sans soulever des difficultés épistémologiques et institutionnelles. D'un côté, on est amené à se demander en quoi ses présupposés, ses concepts et ses méthodes modifient notre appréhension de la littérature ; pour ma part, c'est ce que je me suis efforcé de faire dans différents ouvrages¹. D'un autre côté, il faut aussi se demander en quoi l'émergence d'une analyse du discours littéraire a des répercussions sur l'analyse du discours elle-même.
- 2 La question de la nature des relations entre analyse du discours et littérature se pose avec une acuité particulière dès lors que la plupart des spécialistes de littérature jugent tout à la fois illégitime et inefficace le recours à des problématiques d'analyse du discours dans leur domaine. Cela tient sans doute au fait qu'un présupposé puissant, hérité de l'esthétique romantique, oppose la littérature au reste des autres productions discursives d'une société : il y aurait d'une part les énoncés « transitifs », qui auraient leur finalité hors d'eux-mêmes, d'autre part les œuvres véritables, « intransitives », « autotéliques », celles de la littérature, qui auraient leur finalité en elles-mêmes. Dans les années 1960, période où se constitue l'analyse du discours, cette opposition a même été radicalisée par certains auteurs dans la mouvance du groupe « Tel Quel », par R. Barthes en particulier, qui a opposé « écrivains » et « écrivains », développant une conception du Texte majuscule, qui serait au-delà de toute économie usuelle du langage, révolutionnaire. Il est clair que le principe même d'une analyse du discours littéraire ne peut que heurter de plein fouet un tel présupposé : pour ses détracteurs, l'analyse du discours n'a-t-elle pas précisément pour ambition de ramener à l'ordinaire de la communication ce qui excède tout ordinaire et toute communication ?
- 3 On a pu s'en rendre compte lors de la table-ronde consacrée aux relations entre stylistique et analyse du discours qui a été organisée dans le cadre du colloque de Cerisy², en 2002, sur « l'analyse du discours dans les études littéraires ». On y perçoit nettement le souci de cantonner l'analyse du discours dans l'étude de la sous-littérature : « il n'est pas possible de traiter du discours littéraire en transposant tout simplement les notions élaborées pour d'autres discours sociaux : il y faut une poétique. »³ L'auteur de cette affirmation, D. Delas, entendait critiquer à la fois l'analyse du discours et la stylistique d'auteur, mais il maintient l'opposition fondamentale entre les textes médiocres (les « discours sociaux » font écho aux célèbres « mots de la tribu » de Mallarmé) et les œuvres pleinement littéraires. Comme le dit de son côté A. Herschberg Pierrot, « le discours est opposable à l'œuvre littéraire. L'œuvre n'est pas un discours parmi d'autres, c'est un événement d'écriture et de lecture et une configuration esthétique [...] Dans cette perspective, l'analyse du discours et celle du style n'ont pas les mêmes enjeux ni ne portent sur les mêmes objets⁴. » Ce qui conforte évidemment une certaine distribution des tâches dans l'univers académique : la distinction entre les facultés de lettres, qui auraient en charge les œuvres, et les sciences humaines et sociales, naturellement portées à l'étude des textes de second plan.
- 4 Les réticences des littéraires rejoignent ici celles des analystes du discours à l'égard de la littérature. Leur désintérêt ne tient pas seulement au fait que les promoteurs de l'analyse du discours sont généralement issus des sciences humaines et sociales. Au moment où l'analyse du discours est apparue, dans les années soixante, en matière d'étude de textes il existait une sorte de répartition tacite du travail : les facultés de lettres analysaient les textes prestigieux, en prêtant une attention particulière au « style », et donc aux ressources linguistiques mobilisées par l'écrivain ; de leur côté, les départements de sciences humaines ou sociales avaient affaire à des textes de faible prestige, des « documents » qui n'étaient pas considérés comme passibles

d'une approche stylistique et n'étaient étudiés que parce qu'ils donnaient accès à des réalités extralinguistiques. L'analyse du discours, en posant un « ordre du discours » qui excède l'immémoriale opposition entre « les mots et les choses », pour reprendre les expressions de M. Foucault, a converti le regard sur ces « documents » : ils ont bénéficié désormais d'une attention comparable à celle des textes qui étaient étudiés dans les facultés de lettres, mais dans un cadre théorique et méthodologique très différent. Pendant plus de deux décennies cette situation a perduré tant bien que mal : l'analyse du discours a soigneusement évité les textes prestigieux, tandis que la stylistique littéraire a intégré certains outils empruntés aux courants énonciatifs et pragmatiques, mais sans pour autant mettre en cause ses gestes essentiels et les partages institutionnels qu'ils impliquent.

- 5 Le fait que se constitue à l'intérieur de l'analyse du discours une branche dédiée spécifiquement au discours littéraire donne davantage de consistance à un postulat implicite de l'analyse du discours, à savoir que le discours est un : du traité de métaphysique aux graffitis en passant par les conversations, les tracts publicitaires ou les débats télévisés, toute énonciation socialement circonscrite peut a priori être abordée à travers le même réseau de concepts. C'est là un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité, puisque jusqu'alors seuls certains types de textes étaient jugés dignes d'intérêt et à chaque ensemble de textes correspondaient des techniques de commentaire spécifiques. En fait, un tel postulat est commun à l'ensemble des sciences humaines et sociales, qui ignorent les territoires réservés : il y a une psychologie de la création esthétique comme une psychologie de l'enfant, une sociologie de la littérature comme il y a une sociologie de l'entreprise ou de l'alcoolisme. Ce postulat de l'unité du discours n'a néanmoins de validité que s'il est associé à un autre, celui de la diversité irréductible des modes d'existence de ce discours. Dire que le discours est un, c'est aussi dire qu'il faut rendre raison de sa diversité, être capable de dire en quoi un traité de métaphysique n'est pas une conversation.
- 6 Il faut bien reconnaître que l'analyse du discours comme les études littéraires sont loin d'avoir tiré toutes les conséquences de ce double postulat. Car il n'a rien d'innocent : sur le plan institutionnel, en particulier, le développement d'une analyse du discours littéraire a des conséquences non négligeables, puisqu'il met à mal la frontière entre les départements de lettres et ceux de sciences sociales et humaines. Ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on songe que l'étude de la littérature ne constitue pas véritablement une discipline. Encore faut-il s'entendre sur ce que signifie ici « discipline ».
- 7 Même si le partage n'est pas toujours facile à faire, on doit déjà distinguer les disciplines au sens institutionnel, celles que reconnaissent les pratiques de l'administration, et les disciplines heuristiques, celles qui structurent la recherche, qui permettent aux acteurs des champs scientifiques d'organiser leurs activités. Les deux types possèdent une légitimité dans leur ordre propre. Pour prendre un exemple qui m'intéresse tout particulièrement, l'analyse du discours peut être considérée comme un exemple de discipline de recherche qui – du moins pour le moment – n'a guère d'existence institutionnelle. C'est une discipline quand il s'agit d'écrire des thèses et des articles ou de participer à des colloques ; mais quand il faut définir une affiliation proprement institutionnelle, les analystes du discours se trouvent dispersés dans l'ensemble des sciences humaines et sociales et des humanités, avec des situations extrêmement variables d'un pays à l'autre.
- 8 Ces deux conceptions de la discipline, institutionnelle et heuristique, ne divergent que partiellement. Une discipline institutionnelle finirait par être menacée si elle se coupait complètement de toute légitimité par la recherche ; réciproquement, une discipline de recherche est incitée à chercher un ancrage institutionnel pour assurer sa survie. Mais en la matière, les généralisations sont difficiles car des facteurs d'ordres très divers sont à prendre en compte dans chaque cas.
- 9 C'est le caractère foncièrement coopératif de la recherche qui fonde l'existence des disciplines de recherche, qui sont des réalités à la fois cognitives et institutionnelles. Elles impliquent l'existence de communautés de chercheurs qui construisent des espaces communs de discussion sur des problèmes partagés, valident et archivent les résultats des recherches,

échantent des informations, participent de manière privilégiée aux mêmes groupes, figurent dans les mêmes réseaux de renvois bibliographiques, etc.

10 Mais il existe aussi des modes de groupement de chercheurs beaucoup moins contraints. C'est le cas quand des gens issus de disciplines très diverses qui s'intéressent à un même domaine empirique, à un même « territoire » : l'alimentation, les accidents du travail, Internet, la presse écrite, etc. Ces territoires sont liés de manière plus ou moins directe à une demande sociale. Ce n'est pas du tout là un phénomène marginal, surtout dans une conjoncture où la pluri-, la trans- ou l'interdisciplinarité sont largement recommandées par les politiques de recherche.

11 Nous en arrivons ainsi à une double distinction : entre disciplines institutionnelles et disciplines de recherche, et à l'intérieur de ces dernières, entre groupements fondés sur un intérêt épistémologique partagé et groupements autour d'un même territoire. Qu'en est-il alors de l'étude de la littérature ?

12 On peut noter que nous avons été obligé d'user d'une expression (« l'étude de la littérature ») qui n'est pas une étiquette disciplinaire reconnue. De fait, s'il existe un terme pour désigner ceux qui s'adonnent à l'étude de la littérature (« les littéraires⁵ »), il n'en existe pas pour désigner le domaine de recherche correspondant. Le terme « critique littéraire », si en vogue dans des années 1960, a vécu ; « théorie littéraire » apparaît trop restrictif, « science de la littérature » révoluse beaucoup de littéraires (on sait qu'en français « science » n'est pas aussi souple que la *Wissenschaft* allemande). Ainsi parle-t-on communément de « littérature » aussi bien pour l'objet que pour la discipline. La situation est comparable à celle qui prévaut en philosophie, où le même terme (« philosophie ») désigne à la fois la discipline et son « objet ».

13 En apparence, le problème qui se pose est simple : la « littérature » (que, pour la clarté du propos, nous placerons désormais entre guillemets quand il s'agit de désigner la discipline), considérée comme discipline de recherche, est-elle définie par un intérêt épistémologique spécifique ou n'est-ce qu'un groupement de chercheurs de diverses disciplines travaillant sur un même territoire ? Cette question, sans doute parce qu'elle peut sembler d'une grande trivialité, est rarement posée comme telle. Mais, toute triviale qu'elle soit, elle ne peut être éludée. On peut parfaitement soutenir que cette discipline tire sa nécessité de divers facteurs qui ne sont pas fondés sur le plan épistémologique. Certes, dans les années 1960, s'était fait jour la prétention, rapportée aux formalistes russes ou à la poétique d'Aristote, de donner une consistance théorique forte à l'étude de la littérature, mais l'acuité de ces interrogations s'est fortement émoussée avec le reflux du structuralisme.

14 Sur le plan institutionnel, en revanche, l'existence d'une telle discipline semble ne faire aucun doute. Sa consistance, en effet, ne doit pas grand chose à la recherche universitaire : il existe dans la société une activité littéraire multiforme, et une matière d'enseignement correspondante qui couvre toutes les étapes du cursus scolaire. Mais à y regarder de plus près, les choses apparaissent sous un jour moins favorable : certes, la littérature s'enseigne à tous les niveaux, mais à l'intérieur du cadre plus vaste du « français ». La part laissée à la littérature est donc variable, il est l'enjeu de conflits sans cesse renaissants sur le contenu qu'il convient de donner, à chaque étape du cursus, à une discipline scolaire, le « français », qui associe histoire culturelle, grammaire, techniques d'expression écrite et orale, commentaire des textes des grands écrivains, mais aussi de textes non littéraires, étude de films, etc. Quant à l'activité littéraire, ses liens avec les pratiques de la recherche universitaire sont moins immédiats qu'il pourrait le sembler. L'immense majorité de ce qui se produit et de ce qui se lit dans la société relève en effet de ce que l'université considère comme de la « sous-littérature », ou de la « paralittérature », très éloignée des corpus qui l'intéressent. En outre, les frontières du « littéraire » sont très floues, comme le montre le contenu des émissions dites « littéraires » à la télévision, ou les suppléments « littéraires » des journaux. Ces facteurs combinés font que la discipline appelée « littérature » a une assise extrêmement puissante hors du monde de la recherche, mais très incertaine aussi.

15 Dans le monde universitaire, la « littérature » s'efforce de ne pas se couper d'une légitimité de type heuristique, et s'accommode d'un subtil compromis entre une logique du « territoire » - dont la consistance épistémologique est faible, mais qui n'hésite pas à emprunter massivement à d'autres domaines des sciences humaines et sociales - et une logique qu'on pourrait dire

- « herméneutique », qui légitime le littéraire par sa capacité à entrer en contact avec des textes prestigieux en surplomb de l'ordinaire de la vie sociale.
- 16 Dans cette situation de compromis, on voit se multiplier les modes d'énonciation contournés, puisque le littéraire ne peut pas se contenter de commenter les œuvres en s'appuyant sur des routines interprétatives et son propre charisme. Il s'efforce aussi de montrer qu'il appartient de plein droit au monde scientifique, conférant à sa parole certains attributs de ces savoirs qu'il disqualifie en tant qu'herméneute d'un Thésaurus. Il doit simuler sans simulation la démarche de savoirs dont, dans le même mouvement, il récuse la pleine légitimité. Sa démarche se fait au gré des conjonctures narratologique, linguistique, sémiotique, sociologique, psychanalytique, pragmatique, énonciative, cognitive..., mais sans se soumettre réellement aux contraintes de ces approches. L'emploi d'un terme comme « lecture » est à cet égard révélateur : un littéraire ne mène pas une recherche qui relèverait de la sociologie de la littérature, mais fait une « lecture sociologique » des œuvres. Une telle formulation présente l'avantage d'invoquer la caution de la sociologie, tout en préservant l'excès qui légitime la relation herméneutique ; en parlant de « lecture » on laisse entendre que ce n'est là qu'une lecture parmi d'autres, que l'œuvre est de toute façon inépuisable. Cette ambiguïté se retrouve d'ailleurs dans la philosophie universitaire, qui se voue aux patientes besognes de l'histoire de la philosophie, mais en soulignant toujours que l'essentiel est le « contact vivant avec l'interrogation philosophique », la confrontation aux textes des grands penseurs.
- 17 On est tenté de parler ici d'un « double langage » du littéraire, mais en précisant que ce double langage n'est pas un discours mensonger ou de mauvaise foi : c'est le produit d'un lieu bien particulier, l'université. En effet, pour le public amateur de littérature, les œuvres ne sont pas affaire de disciplines et de chercheurs ; quant à ceux qui assument leur pleine appartenance aux sciences humaines et sociales, ils n'ont aucun besoin de disqualifier leur travail au profit d'une relation privilégiée avec une Œuvre. Seul celui qui prétend bénéficier de la double légitimité du savant et de l'herméneute est contraint de tenir ce discours de ligne de crête, qui risque à tout moment de basculer dans le commentaire inspiré, affranchi des normes de toute discipline, ou, à l'inverse, d'être accusé de réductionnisme, pour s'être inscrit pleinement dans l'espace des sciences humaines et sociales.
- 18 On comprend que l'analyse du discours soit mal perçue du littéraire traditionnel, dès lors qu'elle n'entre pas dans ce subtil compromis entre légitimité universitaire et légitimité herméneutique. Sur ce point, elle s'avère en effet beaucoup plus menaçante que des approches de la littérature issues de la psychologie ou de la sociologie, dans la mesure où elle se construit sur le rejet de la topique même qui oppose un intérieur et un extérieur du texte, un texte et un contexte : ce que montrent, à l'évidence, des notions comme celles de genre de discours, de positionnement, d'*ethos*, de paratopie, etc.
- 19 Face à cette menace, pour préserver l'autonomie de leur espace et leur autorité, les littéraires recourent aujourd'hui facilement à deux stratégies qu'on pourrait métaphoriquement désigner comme la fuite vers le haut, vers la philosophie, et la fuite vers le bas, vers l'érudition.
- 20 Le retour en grâce de l'érudition, parfois mis sous le patronage de la « philologie », n'a rien de surprenant. Celle-ci présente l'avantage de produire des connaissances hors de tout cadre théorique contraignant. On peut élaborer des programmes d'investigation systématiques, surtout avec l'appui de l'informatique, sans engager d'options théoriques fortes. Se faire sociologue de la littérature ou linguiste de la textualité, c'est s'exposer au reproche de « réductionnisme » ; rien de tel pour celui qui se contente de mettre de nouveaux éléments à la disposition des herméneutes. Ce faisant, on prolonge l'équivoque dont témoigne le développement à la fin du XIXe siècle d'une « histoire littéraire », *locus incertus* qui n'était ni une véritable herméneutique ni une démarche soumise aux normes des sciences humaines et sociales. L'association de l'histoire littéraire et de pratiques de commentaire permettait d'ancrer les œuvres dans un contexte sans pour autant contester la prééminence de la relation personnelle avec les œuvres.
- 21 De son côté, le recours à la philosophie présente l'avantage d'éluder certaines interrogations de fond ; le littéraire radicalise alors la dimension herméneutique de sa démarche en s'appuyant sur un « extérieur », la philosophie, qui précisément ne relève pas des sciences humaines

et sociales et qui a même prétention à les dominer. Le littéraire ne cherche pas à mener une véritable réflexion philosophique ; il attend seulement du philosophe un mode d'accès aux œuvres qui lui permette de demeurer dans son élément, de « lire » les œuvres sans se soumettre aux contraintes de disciplines jugées « réductionnistes », de mobiliser en toute liberté une conceptualité d'ordre philosophique sans se soumettre pour autant aux contraintes de cette discipline. Mais cette opération ne peut pas s'appuyer sur n'importe quel courant philosophique : les littéraires privilégient des pensées comme celles de Derrida ou de Ricœur, qui présentent l'intérêt de thématiser l'excès constitutif des textes littéraires.

- 22 Il est instructif, à cet égard, de comparer cette position ambiguë de la « littérature » dans le monde universitaire à celle des études qui portent sur le religieux. La théologie se distingue de l'histoire des religions ou de l'anthropologie religieuse par un point essentiel : la théologie est affaire de croyants et s'adresse à des croyants ; ce qui n'est pas le cas de la science des religions ou de l'anthropologie religieuse qui se réclament clairement des sciences humaines et sociales. En théologie comme en littérature, il ne saurait être question de commenter n'importe quel texte, mais seulement les œuvres véritables, Thésaurus qui fonde la communauté des herméneutes. Et à l'instar de ce qui se passe dans les départements de littérature, l'enseignement dispensé en théologie ne se réduit pas à un commentaire personnel des textes autorisés : les théologiens peuvent aussi s'intéresser aux recherches archéologiques et philologiques. Mais ce recours à des savoirs autres s'inscrit à l'intérieur d'un dispositif qui leur assigne un rôle subalterne : la vérité proprement religieuse est d'un autre ordre, les sciences humaines et sociales doivent « éclairer », rien de plus. En théologie, les compromis les plus variés ont été élaborés pour essayer d'accommoder l'étude des « contextes », laissée aux sciences « auxiliaires », et la relation vivante au texte, fondement de l'entreprise herméneutique. En voici un exemple récent, sous la plume de F. Jacques, qui pose en termes de « contrepoids » les relations entre les deux approches (2002 : 143) :

C'est en fonction de l'interrogativité que s'ordonnent les dimensions de la signifiante textuelle : référence, communicabilité, système symbolique. Elle réconcilie les critères traditionnels de cohérence et de rapport au monde. La référence textuelle se détermine si un jeu interrogatif bien formé guide le rapport au réel.

Ce passage du sens est le passage même de l'Esprit. Il fait contrepoids aux tendances centrifuges de la critique historique et de l'herméneutique profane qui déploient l'historicité d'un simple objet culturel.

- 23 La similitude avec la « littérature » s'impose ici : elle aussi se nourrit de savoirs qu'on pourrait dire positifs, mais qui, dans le mouvement même où elle les pose, sont mis au service d'une exigence plus élevée, qui leur donne sens. Il y a néanmoins une différence importante entre les départements de théologie et ceux de « littérature » : la théologie assume son statut fondamentalement herméneutique, la souveraineté du « sens spirituel ». En tant que tel, un théologien ne peut se dire « chercheur », ou alors il n'agit plus en tant que théologien mais en tant que philologue, sociologue, etc. En revanche, la position institutionnelle du spécialiste de littérature l'oblige à se dire chercheur, et donc à ne pas afficher trop ouvertement ce par quoi sa démarche reste irréductible à celles des sciences humaines et sociales.
- 24 Dans ces conditions, on comprend que c'est l'identité même des études littéraires traditionnelles qui se trouve menacée par des approches en termes d'analyse du discours, qui contestent par nature le subtil compromis sur lequel elles reposent. D'un point de vue institutionnel, le problème qui est posé est alors de savoir si l'analyse du discours littéraire doit se trouver à l'extérieur ou à l'intérieur des départements de littérature. La question ne se posait pas vraiment auparavant puisque l'histoire littéraire pouvait difficilement sortir de son rôle ancillaire. La situation est devenue moins confortable quand s'est développée une sociologie de la littérature qui prétendait dire quelque chose sur la production des œuvres. C'est en particulier le cas de la sociologie des champs de P. Bourdieu. Mais, en dépit des efforts de son promoteur, elle n'est pas parvenue à déstabiliser le dispositif traditionnel. Cela se comprend. Comme la sociologie se tient en deçà de l'analyse des textes, elle est placée dans un dilemme sans issue. Soit, pour se faire accepter par les littéraires, elle reconnaît que son approche n'était qu'un « éclairage » parmi d'autres des œuvres, une simple « lecture »

- sociologique, et dans ce cas elle rentre dans le rang ; soit elle revendique son extériorité et dénonce comme mystificatrice l'enceinte dans laquelle s'enferment les tenants du Texte, mais elle se condamne à rester un savoir profane, à la porte de l'enceinte sacrée. L'analyse du discours littéraire n'est pas prise dans un tel dilemme, mais les littéraires s'efforcent de l'y enfermer ; c'est ce qu'on a pu voir plus haut quand on a vu opposer « discours » et « style ».
- 25 Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, mais allons rapidement nous tourner vers l'autre versant du problème que nous évoquions au début, à savoir les incidences que le développement d'une analyse du discours littéraire peut avoir sur l'analyse du discours elle-même.
- 26 L'introduction de corpus littéraires en analyse du discours oblige cette dernière à se préoccuper beaucoup plus qu'auparavant de la question du texte. Quand on travaille sur la littérature écrite, le texte n'est pas seulement la trace d'une activité énonciative, mais le produit d'une histoire souvent très riche, un énoncé qui a le plus souvent traversé de multiples contextes, subi de constantes modifications, fait l'objet de multiples recadrages... Cette circulation implique que l'on accorde un rôle privilégié à la mémoire, à la diversité des supports matériels, aux modes de diffusion, à la diversité des usages des textes. C'est là une situation peu familière à l'analyse du discours ; en général, elle se pose plutôt des problèmes de transcription quand il s'agit d'oral, et, quand il s'agit d'écrit, appréhende les énoncés dans leur seul contexte originel ou comme manifestations d'une situation de communication routinière. Diverses problématiques sont associées à ce déplacement de l'intérêt vers la « textualité ». On en évoquera rapidement deux :

1. Celle de l'auctorialité : quand on a affaire à des œuvres littéraires, on ne peut pas se contenter de raisonner en termes de « rôles », comme on le fait communément en analyse du discours. L'« auctorialité » des textes littéraires est beaucoup plus complexe. Elle est prise à la fois dans un excès de vacuité et dans un excès de plénitude. Un excès de vacuité car le texte mobilise de multiples intervenants, et cette tendance ne fait que se renforcer avec les multiples réemplois. Un excès de plénitude aussi, car la singularité de « l'auteur » y est portée à son paroxysme, à ce point que si certains dévient à l'analyse du discours le droit de traiter des œuvres littéraires, c'est au motif que ces dernières seraient irréductiblement singulières.
 2. Celle des appareils d'interprétation : les analystes du discours ont l'habitude d'étudier des textes qui ne sont pas voués aux commentaires de type herméneutique. Certes, n'importe quel énoncé peut donner lieu à des commentaires, au sens large, y compris les interactions orales les moins contraintes, mais quand il s'agit de textes littéraires, philosophiques, religieux, scientifiques..., la possibilité du commentaire est en quelque sorte inscrite dans la nature même de ce type de discours, et ces commentaires obéissent à des règles plus ou moins formalisées qui sont validées par certaines institutions. Il faut donc accorder une place essentielle à un tiers invisible, l'appareil herméneutique, les communautés de commentateurs et leurs pratiques.
- 27 Avant de clore, j'aimerais souligner un problème qui tient à la nature même de l'analyse du discours et sur lequel le développement d'une analyse du discours littéraire jette une lumière crue : où localiser une discipline qui traverse un grand nombre de champs disciplinaires ? Si l'analyse du discours littéraire ne relève pas de la même logique que les approches littéraires classiques, et s'il n'existe que très peu de département d'analyse du discours reconnus comme tels, quel lieu pourra bien occuper un tel domaine de recherche ? Il est vraisemblable que, à une question aussi redoutable, l'analyse du discours ne parviendra (pas plus que la sémiotique - tout aussi nomade) à trouver facilement une réponse.

Bibliographie

- Amossy, Ruth et Maingueneau, Dominique (éds). 2003. *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail)
- Aron, Paul, Saint-Jacques, Denis et Viala, Alain (éds). 2002. *Dictionnaire du littéraire* (Paris : PUF)
- Jacques, Francis. 2002. *De la textualité. Pour une textologie générale et comparée* (Paris : Mouton)

Maingueneau, Dominique. 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société* (Paris : Dunod)

Maingueneau, Dominique. 2004. *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation* (Paris : Colin)

Maingueneau, Dominique. 2006. *Contre Saint-Proust ou la fin de la Littérature* (Paris : Belin)

Notes

1 *Le contexte de l'œuvre littéraire* (1993), *Le discours littéraire* (2004), *Contre Saint-Proust* (2006)

2 « L'Analyse du discours : un tournant dans les études littéraires ? » ; les actes ont été publiés en 2003 sous le titre *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Les textes de la table-ronde se trouvent aux pages 323-348.

3 « Stylistique, poétique et analyse du discours », *L'analyse...* (2003), p. 343.

4 « La question du style », *L'analyse...* (2003), p. 338.

5 Cette dénomination a été officialisée par la publication d'un *Dictionnaire du littéraire*, 2002.

Pour citer cet article

Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008, Consulté le 01 décembre 2015. URL : <http://aad.revues.org/351> ; DOI : 10.4000/aad.351

À propos de l'auteur

Dominique Maingueneau

Université Paris 12

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Le développement, depuis les années 1990, d'une « analyse du discours littéraire » soulève des difficultés épistémologiques et institutionnelles, pour les spécialistes de littérature comme pour les analystes du discours. On commence par considérer les résistances à l'analyse du discours littéraire qui viennent des spécialistes de littérature. Mais ces réticences rejoignent celles des analystes du discours à l'égard de la littérature ; car depuis les années 1960, l'analyse du discours a pris l'habitude de ne traiter que des textes délaissés par les facultés de lettres. Pourtant, le fait que se constitue à l'intérieur de l'analyse du discours une branche dédiée spécifiquement au discours littéraire donne davantage de consistance à un postulat fondateur de l'analyse du discours, à savoir que le discours est « un » : toute énonciation socialement circonscrite peut a priori être abordée à travers le même réseau de concepts. Ce postulat doit néanmoins être associé à un autre, celui de la « diversité » irréductible des modes d'existence de ce discours. Ce double postulat a des conséquences importantes sur le plan institutionnel, puisqu'il met à mal la frontière entre les départements de lettres et ceux de sciences sociales et humaines. Ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on songe que l'étude de la littérature ne constitue pas véritablement une discipline. Encore faut-il s'entendre sur ce que signifie ici « discipline ». Une distinction doit être établie entre les disciplines au sens institutionnel, et les disciplines heuristiques, celles qui structurent la recherche. En outre, à l'intérieur de ces dernières, on peut distinguer les groupements fondés sur un intérêt épistémologique partagé, et les groupements

autour d'un même objet, d'un même « territoire », qui est abordé par diverses disciplines. Il en ressort qu'en fait, dans le monde universitaire, le domaine appelé « littérature » s'accommode d'un compromis instable entre une logique du « territoire » et une logique « herméneutique », qui légitime le littéraire par sa capacité à entrer en contact avec des textes prestigieux en surplomb de l'ordinaire de la vie sociale. Grâce à ce compromis, le littéraire commente les œuvres en s'appuyant sur des routines interprétatives et son propre charisme, tout en s'efforçant de montrer que son activité appartient de plein droit à un monde scientifique que, par ailleurs, il disqualifie en tant qu'herméneute. Dans ces conditions, on comprend que l'analyse du discours soit mal perçue du littéraire traditionnel, car elle s'avère beaucoup plus menaçante pour ce compromis que des approches de la littérature issues de la psychologie ou de la sociologie. Elle se construit en effet sur le rejet de la topique même qui oppose un intérieur et un extérieur du texte, un texte et un contexte. Face à cette menace, pour préserver l'autonomie de leur espace et leur autorité, les littéraires recourent aujourd'hui à deux stratégies qu'on pourrait métaphoriquement désigner comme la fuite vers le haut, vers la philosophie, et la fuite vers le bas, vers l'érudition. Dans un dernier temps, on montre en quoi son ouverture à des corpus littéraires oblige l'analyse du discours à se préoccuper davantage de la question du texte, en accordant un rôle privilégié à la mémoire, à la diversité des supports matériels, aux modes de diffusion, à la diversité des usages des textes. De même, elle l'incite à renouveler sa réflexion sur l'« auctorialité » et sur la question des appareils d'interprétation : quand il s'agit de textes littéraires, philosophiques, religieux, scientifiques..., il faut accorder une place essentielle à un tiers invisible : les communautés de commentateurs et leurs pratiques.

Discourse Analysis and Literature: epistemological and institutional problems

The development, from the nineties onwards, of literary discourse analysis trends raises many theoretical and institutional problems, for discourse analysts as well as for traditional scholars in the Humanities. In this article, I begin by considering the widespread mistrust of literary discourse analytical approaches among discourse analysts and scholars working in the field of the Humanities. From the viewpoint of the latter, discourse analysis has no legitimacy to tackle literary works. A symmetrical reluctance can be observed in the attitude of discourse analysts towards literature. From the Sixties onwards, discourse analysis has been accustomed to dealing only with texts that were neglected by scholars in Humanities. But this attitude is not theoretically grounded; the existence, inside discourse analysis, of a branch specifically dedicated to literary discourse is quite natural, given the implicit postulate of discourse analysis: discourse is one, and utterances produced in any social setting can be studied with the help of the same concepts. However, such a postulate must be associated to another one, which claims that discourse is basically diverse. The development of literary (or philosophical or religious) discourse analysis has important consequences from an institutional perspective, since it questions the very frontier between faculties of Humanities and faculties of Human and Social sciences. In fact, literary studies are not a true discipline, if we make a distinction between “institutional disciplines” and “heuristic disciplines”. The scholars who work in this area constitute neither groups whose members share basic conceptual and methodological assumptions, nor groups whose members belong to a wide range of heuristic disciplines but are interested in the same object, in the same “territory”. I try to demonstrate that in faculties of “literature” most people satisfy themselves with a subtle compromise between scientific claims and “hermeneutic” prejudices: to be legitimate, they need to show that they are familiar with prestigious texts, beyond ordinary social life. So, while commenting on works by using interpretation routines as well as their personal talent, they also try to show that their activity legitimately belongs to the world of science (a world where, in fact, their hermeneutic assumptions are disqualified). To preserve the autonomy of their academic space and their authority, today, most specialists of literature have recourse to two complementary strategies: reading literature through philosophical concepts and developing data-oriented programs. But that does not resolve the uncomfortable situation in which they find themselves. Under these

circumstances, we can easily understand why discourse analysis is not positively perceived by traditional specialists of literary studies. A discourse analytical outlook is more a threat to them than are classical approaches to literature, which spring from sociology or psychology. For discourse analysis is based on the very rejection of the prejudice according to which text and context, inside the text and outside the text, must be opposed. Finally, I claim that exposing literary texts to discourse analytical approaches should amount to very positive effects on discourse analysis itself. People will concern themselves more with some aspects of “textuality”, especially by ascribing a more important role to memory, to the material existence of texts, and to the ways in which they circulate in society. What’s more, taking into consideration the full diversity of discourse genres, we can renew the reflection on manifold forms of “auctoriality” and of commentary practices: when we study literary, philosophical, religious, scientific or other texts, we must pay special attention to the communities of commentators and to the institutions to which they belong.

Entrées d'index

Mots-clés : littérature, analyse du discours, discipline, relation Herméneutique

Keywords : literature, discourse analysis, discipline, hermeneutic relationship